CCF43
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 369 AVENUE LOUIS PASTEUR
43700 ST GERMAIN LAPRADE
902.639.731 RCS Le Puy En Velay

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT

DU 04/06/2026

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

CHASTAGNER Eric demeurant, 27 route de marminhac 43000 POLIGNAC,
Propriétaire de la totalité des 100 parts composant le capital social de la Société CCF43,
Associé unique de ladite société,

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Nomination d'un commissaire aux comptes

PREMIERE DECISION – NOMINATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'assemblée générale décide de nommer, le cabinet SARL D.M.G.D, 1 avenue d'Aiguilhe, 43000 Le Puy-en-Velay représenté par son co-gérant Monsieur Raphaël ALDIGIER, membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes auprès de la Cour d'Appel de LYON-RIOM , pour un mandat de six exercices (2027-2032), soit jusqu'à l'issue de l'AG d'approbation des comptes annuels clos le 31 décembre 2032.

Le reste de l'article demeure inchangé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Signé par Eric Chastagner
Le 4 juin 2026

Signed with Universign doc_Y7z tx_aVMWg9X7YPxq